

>>> **CINOV GIAc** **LES GARANTS DE VOTRE** **ENVIRONNEMENT** **SONORE**

Spécialistes en acoustique dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie, de la formation et de la recherche, nous sommes réunis au sein de Cinov GIAc (Groupement de l'ingénierie acoustique). À ce titre, nous sommes membres de la Fédération Cinov, qui représente 14 syndicats professionnels dans les domaines de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique.

Une montée en compétences et une entraide entre experts.

Compétents en physique et experts en acoustique et vibrations, nous exerçons un métier à multiple facettes, qui suppose maîtrise de la technique, gestion des relations avec une grande diversité de professionnels (architectes, urbanistes, industriels, promoteurs, maîtres d'ouvrages publics et privés...) et connaissances en sciences humaines et sociales. Car, au-delà des aspects scientifiques et réglementaires, nous tenons compte des questions de perception, avec pour double objectif de limiter les nuisances et d'améliorer le cadre de vie. Loin de nous limiter à traquer les mauvais bruits, nous sommes les garants de l'environnement sonore, que nous travaillons à rendre le plus équilibré possible.

Réglementation, promotion, représentation. Très impliqués dans le suivi des normes et des réglementations en matière d'acoustique, nous sommes actifs dans diverses organisations : au Conseil national du bruit, au Centre d'information sur le bruit à l'OPQIBI et à l'Afnor... Nous sommes aussi très engagés en faveur de la promotion de nos métiers, pour susciter des vocations, à travers la production de plaquettes, vidéos, conférences... Plus généralement, nous défendons activement l'image et le rôle des acousticiens indépendants ■



125
adhérents
de Cinov GIAc

147
milliards €

C'est le coût social
estimé des nuisances
sonores par an en France

>>>>>>

>>>

Des services pour faciliter le quotidien des adhérents.

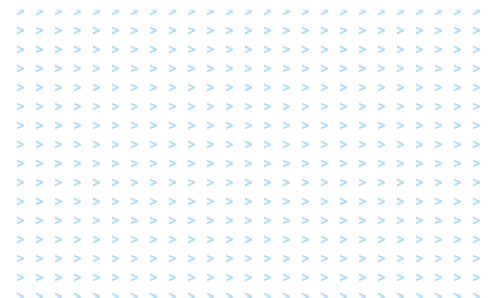
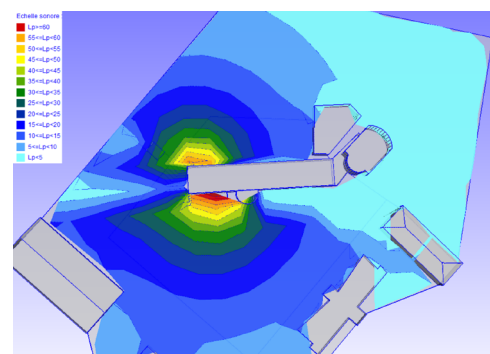
Nous travaillons avec les assureurs afin de proposer un contrat d'assurance groupe spécifiquement adapté à nos métiers. C'est un véritable atout pour nos adhérents. De même que la veille technologique, juridique et réglementaire que nous partageons avec eux. Tous les trimestres, nous réalisons une enquête économique sur l'activité du secteur qui permet à chacun de se situer. Par ailleurs, nos réunions régulières, nos groupes de travail thématiques – sur la rénovation, l'indice unique acoustique, les vibrations... – et nos Rencontres annuelles de l'ingénierie acoustique (RIAC) offrent l'occasion à nos adhérents de partager des informations, de monter en compétences et de s'entraider. Ceci est d'autant plus précieux que la plupart d'entre

eux travaillent en TPE. Grâce à notre partenariat avec le Centre d'information sur le bruit (CidB), nous mettons à la disposition de nos adhérents des ressources pour les aider à recruter et des services à des prix réduits (participation à des colloques et aux Assises nationales de l'environnement sonore, notamment).

J'ai eu besoin d'avoir des retours de personnes qui font le même métier que moi, pour être confrontée à d'autres manières de voir les problèmes et pour construire un réseau de professionnels avec lequel échanger. J'avais aussi envie de participer à un collectif pour mener des actions qui fassent progresser l'ensemble de la profession.

Louison Mehu

environnement sonore », nous nous sommes dotés d'un site Internet « grand public », complémentaire du site de la Fédération Cinov. Avec nos partenaires, Concepteurs d'avenirs et l'Opc Atlas, nous réalisons aussi des vidéos et des films d'animation, diffusés notamment sur les réseaux sociaux, pour présenter aux étudiants le métier et les formations qui y conduisent ■

**contact**

01 44 30 70 75

giac@cinov.fr

www.cinov.fr/syndicats/giac